

Rapport  
**ANNUEL**

**2024**





## SOMMAIRE

LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
EXECUTIVE SUMMARY.....	5
1. ACTIVITES ET RESULTATS .....	7
1.1. SOTETEL EN BREF.....	8
1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024.....	8
1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES.....	14
1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE .....	18
1.5. INDICATEURS FINANCIERS.....	18
1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE .....	19
1.7. LES RESSOURCES HUMAINES.....	20
1.8. PERSPECTIVES 2025.....	21
2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES.....	23
2.1. PARTICIPATIONS.....	24
2.2. ACTIONNARIAT.....	24
2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE .....	25
2.4. AFFECTATION DES RESULTATS.....	26
2.5. SOTETEL EN BOURSE.....	27
3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024.....	28
BILAN.....	29
ETAT DE RESULTAT .....	31
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE .....	32
NOTES AUX ETATS FINANCIERS .....	33
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION.....	46
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS .....	47
4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	48
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	49
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	54
5. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025.....	57
5.1 ORDRE DU JOUR DE L'AGO DU 30 JUIN 2025 .....	58
5.2 PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO .....	59



## **LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

A l'occasion de notre Assemblée Générale Ordinaire, je souhaite vous exprimer, au nom du Conseil d'Administration, notre profonde gratitude pour la confiance renouvelée que vous accordez à SOTETEL.

L'exercice 2024 s'est déroulé dans un contexte économique exigeant, mais notre entreprise a su faire preuve de résilience et d'engagement. Grâce à une dynamique commerciale soutenue, à l'implication de nos équipes et à la pertinence de nos choix stratégiques, nous avons franchi une nouvelle étape de notre développement.

Les résultats financiers traduisent cette évolution positive :

- Des produits d'exploitation de 71,9 millions de dinars, en hausse de 8,1 % ;
- Une progression de l'EBITDA de 8,4 % ;
- Un résultat net de 4,1 millions de dinars, en augmentation de 5,8 %.

Ces performances témoignent de notre solidité, mais aussi de notre capacité à transformer nos ambitions en résultats concrets.

L'année 2024 a également été marquée par l'adoption de notre nouveau plan stratégique 2025–2027, structuré autour de quatre priorités :

- Optimisation de notre modèle opérationnel ;
- Diversification de notre portefeuille clients ;
- Enrichissement de notre offre de services, notamment vers de nouveaux secteurs comme les énergies renouvelables ;
- Renforcement de notre présence à l'international, avec un focus sur la Libye, la Mauritanie, l'Europe notamment la France et d'autres marchés africains.

Ce plan s'appuie sur 18 leviers opérationnels pour accompagner notre transformation.

Nous sommes pleinement engagés à bâtir une entreprise encore plus agile, performante et innovante, porteuse de croissance durable et créatrice de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Avec détermination et confiance.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL**

# EXECUTIVE SUMMARY

L'année 2024 a été une étape significative dans l'évolution de Sotetel, marquée par des performances financières solides et le lancement de plusieurs projets structurants :

L'année 2024 a marqué une étape clé dans le développement de SOTETEL, avec des performances financières solides, des projets structurants lancés et une nouvelle vision stratégique à l'horizon 2027.

## 1. Performances commerciales et opérationnelles :

- Une activité commerciale dynamique, portée par la diversification du portefeuille clients ;
- Une contribution active aux projets nationaux d'élargissement de l'accès au haut débit, confirmant notre position stratégique dans le secteur.

## 2. Résultats financiers en progression :

- Produits d'exploitation : 71,87 millions de dinars, en hausse de +8,1 % ;
- Marge brute : 31,5 millions de dinars, en croissance de +9,3 % ;
- EBITDA : progression de +8,4 % ;
- Résultat net : 4,1 millions de dinars, en hausse de +5,8 % ;
- Ces résultats dépassent les prévisions budgétaires 2024.

## 3. Nouveau plan stratégique 2025–2027 :

Ce plan, validé en 2024, repose sur quatre piliers :

- Optimisation du modèle opérationnel ;
- Diversification de la clientèle (public & privé) ;
- Élargissement de l'offre (incluant les énergies renouvelables) ;
- Expansion internationale, prioritairement en Libye, Mauritanie et Afrique de l'Ouest.

Ce programme de transformation s'appuie sur un ensemble structuré de 18 leviers opérationnels.

## 4. Lancement des chantiers RH structurants

Dans le cadre du plan stratégique 2025–2027, plusieurs chantiers ont été lancés :

- Culture et stratégie RH ;
- Organisation ;
- Référentiel métiers et compétences ;
- Pilotage de la performance.





# **1. ACTIVITES ET RESULTATS**

## 1.1. SOTETEL EN BREF

SOTETEL est un acteur de référence dans les domaines de l'ingénierie et de l'implémentation d'infrastructures numériques, de télécommunications et d'énergie.

SOTETEL a joué un rôle central dans le déploiement de l'infrastructure nationale de télécommunications en Tunisie. Elle a contribué à la réalisation de tous les grands projets dans ce domaine, d'abord au service de l'État, puis de l'opérateur national. Aujourd'hui encore, elle demeure le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux présents en Tunisie.

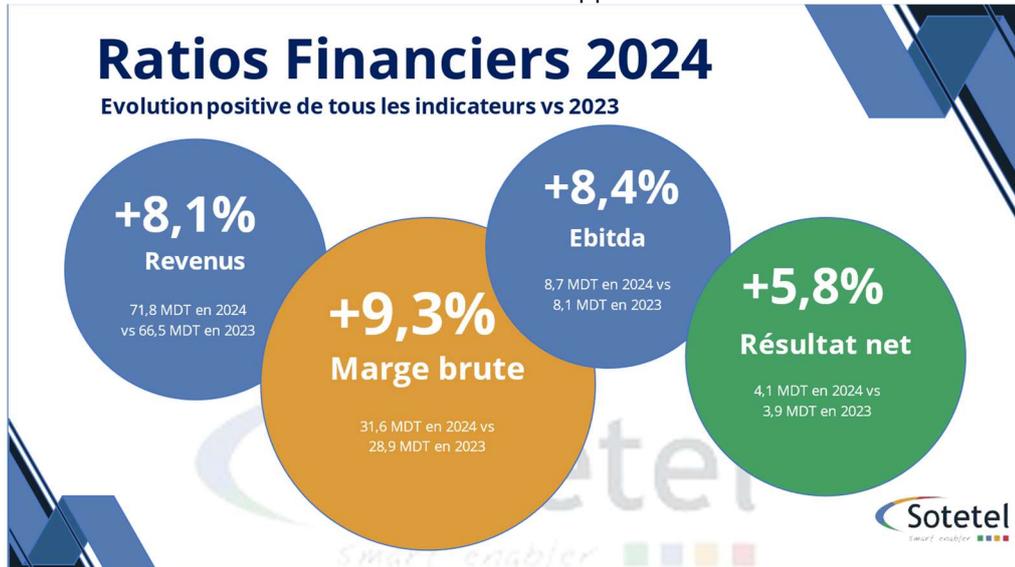
Ses activités s'articulent autour de quatre grands domaines, tant à l'échelle nationale qu'à l'export :

- Réseaux d'accès et backbones
- Réseaux mobiles
- Solutions d'entreprise (Business Solutions)
- Formations techniques

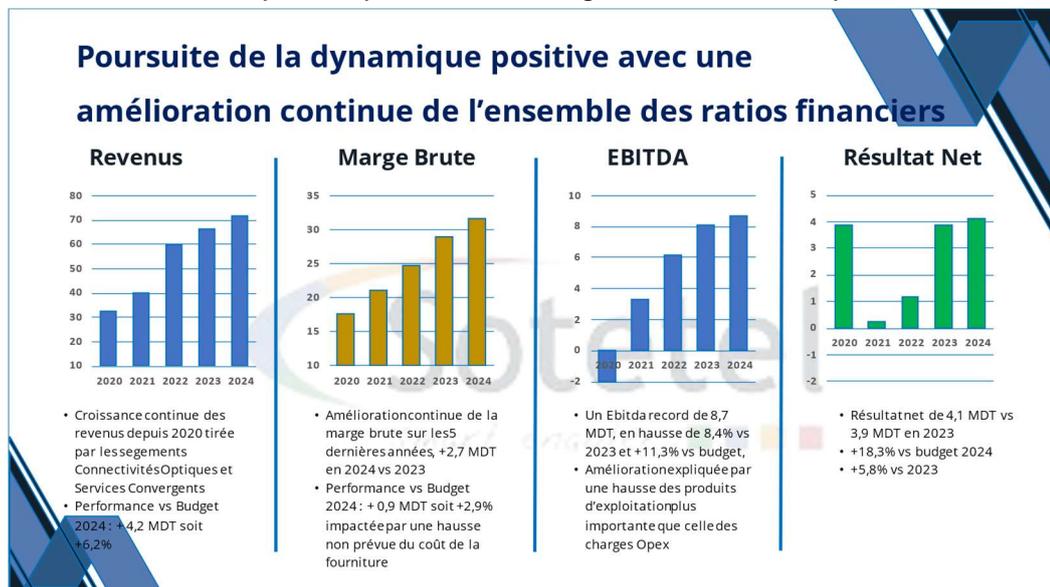
## 1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024

L'exercice 2024 a été marqué par :

- Un effort commercial amenant une diversification des clients de Sotetel ;
- La contribution de SOTETEL à plusieurs projets nationaux pour améliorer l'accès au haut débit (Edunet, Govtech, Swap xDLS to GPON, etc...).
- Une évolution positive de tous les indicateurs financiers par rapport à 2023 :
  - ✓ Une amélioration des produits d'exploitation à 71 866 163 DT enregistrant une croissance de 8,1% ;
  - ✓ Une marge brute de 31 569 222 en évolution de 9,3% ;
  - ✓ Une amélioration de l'EBITDA de 8,4% ;
  - ✓ Un résultat net positif de 4 103 909 DT en amélioration de 5,8%.



- Réalisations meilleures que les prévisions budgétaires établies pour 2024



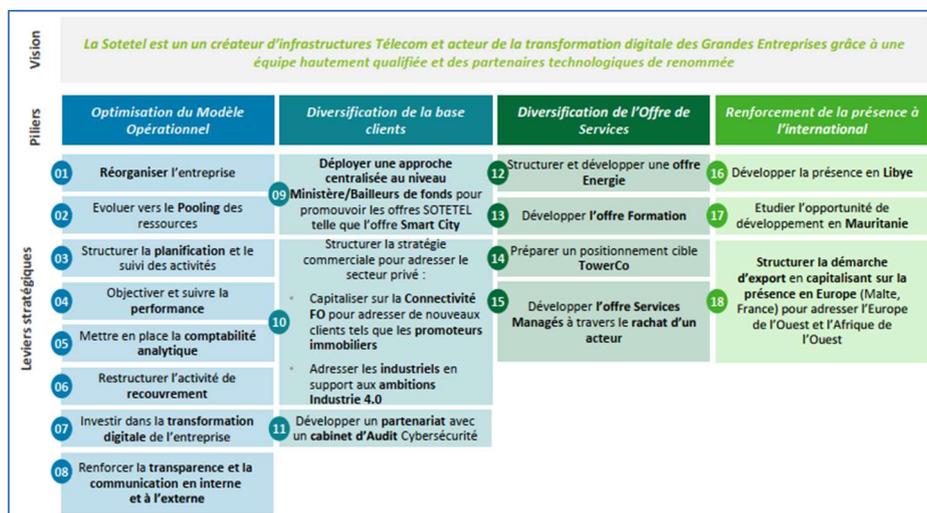
### Validation du nouveau plan stratégique 2025-2027 :

Le nouveau plan stratégique de Sotetel pour la période 2025-2027 s'articule autour de quatre piliers :

- L'optimisation du modèle opérationnel : nouveau model organisationnel basé sur le pooling des ressources humaines et matérielles ;
- La diversification de la base clients : Adresser de nouvelles cibles commerciales dans le secteur privé et public ;
- La diversification de l'offre de services : Développement de nouvelles offres dans le secteur Télécoms, et aussi par le positionnement sur d'autres secteurs d'activité tels que les énergies renouvelables... ;

- Le renforcement de la présence à l'international : en Libye en priorité, l'exploration de la Mauritanie et la prospection en Europe de l'Ouest et en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Le plan stratégique triennal s'articule autour de 18 leviers prioritaires, identifiés comme déterminants pour la transformation et le développement de l'entreprise :



### Lancement de plusieurs chantiers RH :

- Culture et Stratégie RH : Ce chantier vise à définir les grandes orientations RH permettant d'accompagner la transformation de la Sotetel. Il s'agit d'instaurer une nouvelle culture RH alignée avec les enjeux stratégiques, en sondant les attentes des collaborateurs et en définissant une feuille de route claire.
- Organisation : L'objectif est de décliner l'organisation cible proposée par Deloitte en un organigramme fonctionnel plus fluide, responsabilisant et en cohérence avec les priorités business et les ambitions de croissance de l'entreprise.
- Référentiel Métiers et Compétences (GPEC) : Ce chantier a pour but de structurer un référentiel des métiers et compétences, favorisant la montée en compétence des collaborateurs et anticipant les besoins futurs. Il inclut également la mise en place d'un processus d'évaluation continue des compétences.
- Pilotage de la Performance : La mise en place d'un dispositif de Management par les Objectifs permettra de mieux suivre la performance individuelle et collective, d'impliquer les collaborateurs dans une logique d'amélioration continue, et de promouvoir la culture du mérite et de l'équité.

## **Evènements commerciaux de 2024**

La stratégie de Communication et de Marketing de Sotetel en 2024 a été axée sur les évènements commerciaux et les actions de Marketing et de sponsoring et les réseaux sociaux :

- Cisco Live 2024
- Maghreb Cybersecurity
- Participation à l'évènement Fibre 1 Gb TT
- BIG TECH
- Career Day SOTETEL/UIK
- SOTETEL partenaire expert de FORTINET
- Partenariat SOTETEL & Hewlett Packard Enterprise
- Partenariat Sotetel & Keystone.



**Sotetel a participé à Cisco Live 2024.  
Amsterdam du 5 au 9 février.**

Au cours de cet événement, nous avons eu l'opportunité de partager notre expertise et d'explorer les dernières innovations en matière de technologies de l'information et de la communication.

**3<sup>ème</sup> édition de Maghreb Cybersécurité & Cloud Expo 2024  
(20 février 2024)**

Sotetel a participé à une journée d'échanges et d'innovations avec des professionnels de la Cybersécurité et du Cloud



**Événement de lancement de la Fibre 1Gb, exclusive à  
TUNISIE TELECOM**

- Plus de 6 millions de clients connectés par Tunisie Telecom.
- Le réseau en fibre optique s'étend sur plus de 50,000 kilomètres.
- La capacité d'interconnexion visée est de 2,5 T d'ici la fin de 2024

**BIG TECH 2024, du 26 au 29 juin au Parc des Expositions du  
Kram à Tunis**

Cet événement a réuni plus de 150 experts et organisé 32 conférences sur la Tech, l'IA et l'investissement en Tunisie et en Afrique





**Sotetel**  
Smart enabler

### **Journée d'Entreprises Career Day, organisée par l'UIK le 20 novembre 2024**

Cet événement, inscrit dans le cadre de notre partenariat avec l'UIK, a permis d'échanger avec de jeunes talents prometteurs sur leurs perspectives professionnelles tout en ouvrant la voie à de nouvelles collaborations passionnantes

### **SOTETEL devient partenaire Expert de Fortinet, leader mondial en cybersécurité**



**Sotetel**  
Smart enabler



**HPE aruba**  
networking

### **Rencontre exclusive avec Hewlett Packard Enterprise (HPE) autour de la digitalisation et de l'innovation technologique en Tunisie**

Cet événement a réuni des décideurs des secteurs publics et privés pour explorer des solutions de pointe en cloud hybride, intelligence artificielle, sécurité et gestion des infrastructures

### **Sotetel et Keystone ont signé un partenariat stratégique dans le domaine de la cybersécurité et de la transformation numérique**

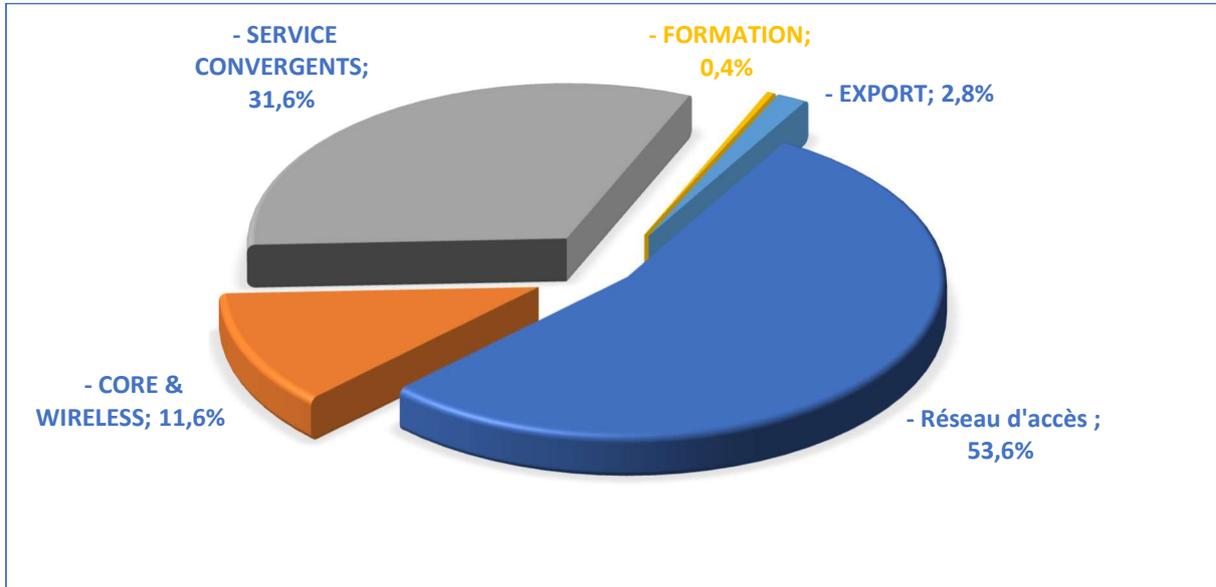


**Sotetel** **KE**  
Smart enabler

### 1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de global en croissance de 9% par rapport à 2023, la répartition est comme suit : 97,2% en rapport avec l'activité locale et 2,8% à l'Export.

**Répartition (%) du chiffre d'affaires par activité**



### RESEAUX D'ACCES & BACKBONE

Croissance des revenus de l'activité Réseaux d'Accès et Backbone : +32%. Les principales réalisations incluent :

- Marchés FTTx & GPON (2021-2024 et 2025-2027) : 143 000 accès / 9 000 clients GPON/AirPon ;
- Marchés Edunet 10 & 20 : 2 746 sites Edunet connectés en fibre optique ;
- Marchés Opex FTTx et maintenance des artères de transmission : 5 700 dérangements GPON traités ;
- Marchés Capex et dépose des équipements.



### AUTRES REALISATIONS NOTABLES

- Déviations des réseaux liées aux projets d'infrastructure routière du Ministère de l'Équipement ;
- Mise à niveau des répartiteurs, remplacement des équipements MSAN et raccordement des abonnés ;
- Déploiement d'infrastructure en fibre optique pour le compte de Tunisie Autoroutes ;
- Fourniture de l'infrastructure en fibre optique au profit de la SNCFT.



**Travaux de déploiement de la Fibre Optique  
Pour le compte de la SNCFT :  
Manouba - Ghar Dimaou 227 Km**

### RACCORDEMENT DES ABONNES GPON

Dans le cadre de la stratégie nationale pour le déploiement du Très Haut Débit (THD) en Tunisie, et en ligne avec les orientations de l'opérateur historique, la migration des technologies xDSL vers la fibre optique via l'architecture GPON constitue un axe stratégique prioritaire.

A partir d'août 2024, une nouvelle unité de raccordement GPON a été mise en service, permettant la connexion de 20 000 abonnés supplémentaires. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de modernisation du réseau national, visant à offrir des débits fixes nettement plus élevés, tout en renforçant la compétitivité numérique de la Tunisie. Par ailleurs, les techniciens FO récemment recrutés ont bénéficié, dès leur intégration, de formations spécifiques en Soft Skills, axées sur la communication, l'écoute active et la gestion de la relation client. L'objectif est d'assurer une expérience client de qualité, fondée sur la proximité, la réactivité et la satisfaction.

En conjuguant amélioration technologique et excellence du service client, ce projet marque une étape essentielle pour le groupe Tunisie Telecom vers un accès numérique performant et généralisé pour tous les citoyens.



-Nouveaux recrues pour l'Unité Raccordement GPON -

## **RESEAUX MOBILES**

L'activité Réseaux Mobiles a généré en 2024 un chiffre d'affaires de 8 234 KDT, en baisse de 6,5 % par rapport à 2023. Cette diminution s'explique principalement par un décalage dans le renouvellement du marché génie civil (GC) des pylônes.

Malgré cela, plusieurs projets majeurs ont été réalisés, notamment :

- Acquisition, déploiement et aménagement de sites GSM ;
- Maintenance des sites GSM, incluant l'entretien et la réparation des infrastructures du réseau aérien ;
- Redéploiement de sites GSM : mise en œuvre de solutions indoor spécifiques au profit des clients Grands Comptes de l'opérateur historique ;
- Installation et mise en service d'équipements FH-IP, pour le compte de l'opérateur historique et de ses clients Grands Comptes ;
- Réalisation de projets spécifiques pour la STEG et le Ministère de la Défense.

## **SERVICES CONVERGENTS**

L'activité Services Convergents a généré en 2024 un chiffre d'affaires de 22 389 KDT, enregistrant une baisse de 9,8 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de fin de cycle de certains projets majeurs, malgré des réalisations significatives durant l'année, parmi lesquelles :

- Réception et clôture des projets EDUNET 10 et EDUNET 20, visant la mise en place du réseau national de l'éducation ;
- Acquisition d'équipements et déploiement de réseaux LAN/WLAN pour le bénéfice de :
  - ✓ 1 613 établissements scolaires dans le cadre d'EDUNET 10 ;
  - ✓ 591 établissements scolaires dans le cadre d'EDUNET 20 ;
- Fourniture, installation et mise en service de nœuds IP CISCO pour le compte de l'opérateur historique ;
- Installation, intégration et mise en service de switchs d'accès multiservices, également pour l'opérateur historique ;

- Mise à niveau du Réseau National Intégré de l'Administration des collectivités locales, avec déploiement d'une plateforme convergente voix/vidéo/données pour le compte du Ministère des TIC / CNI, via l'opérateur historique ;
- Maintenance des installations auprès de clients situés dans les zones d'intervention des pôles régionaux (Sousse, Sfax, Médenine), incluant :
  - ✓ Des établissements publics : ministères, hôpitaux, banques, Poste, etc.
  - ✓ Des établissements privés : PME, banques, assurances, cliniques, hôtels, etc.
- Fourniture d'équipements terminaux (CPE) ;
- Maintien de l'infrastructure de connectivité et de téléphonie du réseau national de la santé, incluant :
  - ✓ La mise à niveau de l'infrastructure de communication unifiée et du datacenter ;
  - ✓ La fourniture et la mise en service des outils de gestion et de supervision.

## **EXPORT**

- Le chiffre d'affaires à l'export en 2024 a été réalisé principalement par notre succursale à Malte. Les revenus à l'export enregistrent une baisse de 9,2 % par rapport à 2023.

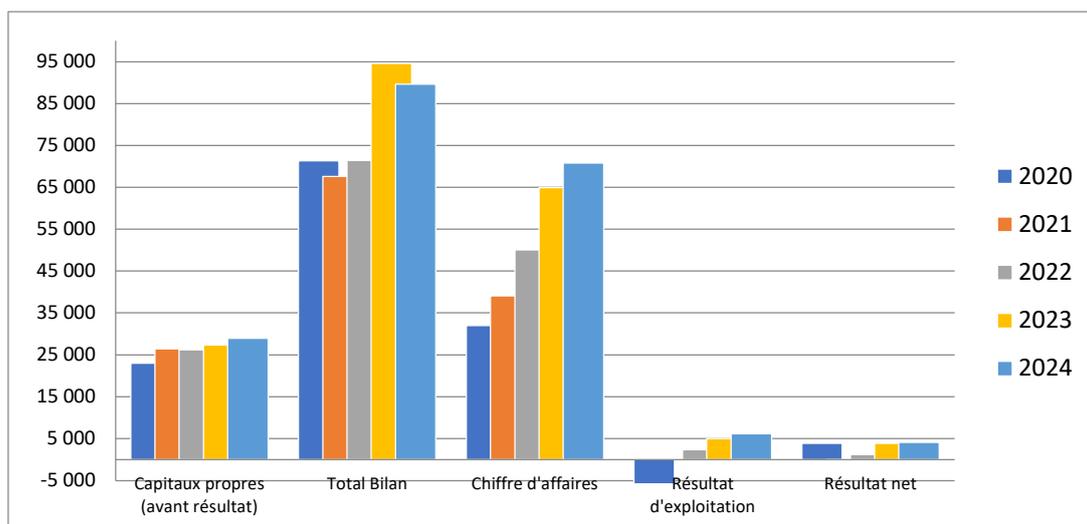
## 1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE

L'année 2024 a été marquée par l'évolution positive de tous les indicateurs vs 2023 :

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Capitaux propres (avant résultat)	22 995	26 413	26 159	27 355	28 955
Total Bilan	71 312	67 564	71 403	94 551	89 596
Chiffre d'affaires	32 012	39 070	50 034	64 926	70 766
Résultat d'exploitation	-6 685	194	2 364	4 980	6 127
<b>Résultat net</b>	<b>3 882</b>	<b>-255</b>	<b>1 196</b>	<b>3 879</b>	<b>4 104</b>

## 1.5. INDICATEURS FINANCIERS

- Chiffre d'affaires : Des revenus de 70 766 KDT, en hausse de 9 % par rapport à 2023 ;
- Résultat : Un résultat net bénéficiaire de 4 104 KDT en 2024, contre 3 879 KDT en 2023 ;
- Le total du bilan arrêté au 31/12/2024 s'élève à 89 596 KDT, en baisse de 4 955 KDT par rapport à 2023.



## **1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

Outre le suivi des recommandations du Comité Permanent d'Audit et du Commissaire aux Comptes, en matière de respect des règles de contrôle interne, en 2023 les travaux d'audit interne ont porté sur :

- L'audit du processus des achats (achats ciblés)
- L'audit de l'inventaire des stocks
- L'audit de la gestion du carburant
- L'audit du processus de gestion du parc auto
- L'audit du SIRH
- L'audit de la procédure d'hébergement

Des recommandations ont été émises en rapport avec chaque mission effectuée, un suivi périodique est assuré par chaque structure concernée, la Direction Générale ainsi que le Comité Permanent d'Audit.

En plus du système de contrôle interne, il existe d'autres comités consultatifs issus du Conseil d'Administration, dont le rôle est synthétisé comme suit :

### **1- Le Comité Permanent d'Audit :**

Le Comité Permanent d'Audit veille sur la qualité du reporting financier, l'évaluation du système en place de contrôle interne et de gestion des risques et la fiabilité des organes d'audit interne et externe dans la société.

### **2- Le Comité des Achats :**

Relevant du Conseil d'Administration, ce Comité veille au respect des procédures des achats (processus des achats et de la sous-traitance, charte des achats) et présente au Conseil d'Administration un compte-rendu du déroulement des réunions.

### **3- Le Comité d'Intégration :**

Le rôle du Comité d'Intégration est :

- D'examiner les changements majeurs à apporter à la structure organisationnelle ainsi que la répartition des rôles et responsabilités en ligne avec la stratégie de la Sotetel et les directives du Conseil d'Administration.
- D'approuver les nominations et/ou les recrutements des Directeurs et Directeurs Centraux proposés par le Directeur Général pour ratification ultérieure par le Conseil d'Administration.
- D'approuver la politique de rémunération du personnel.

### **4- Le Comité Stratégique :**

Le Comité Stratégique est chargé du suivi des actions et de la préparation des propositions de développement sur les plans technologique et commercial.

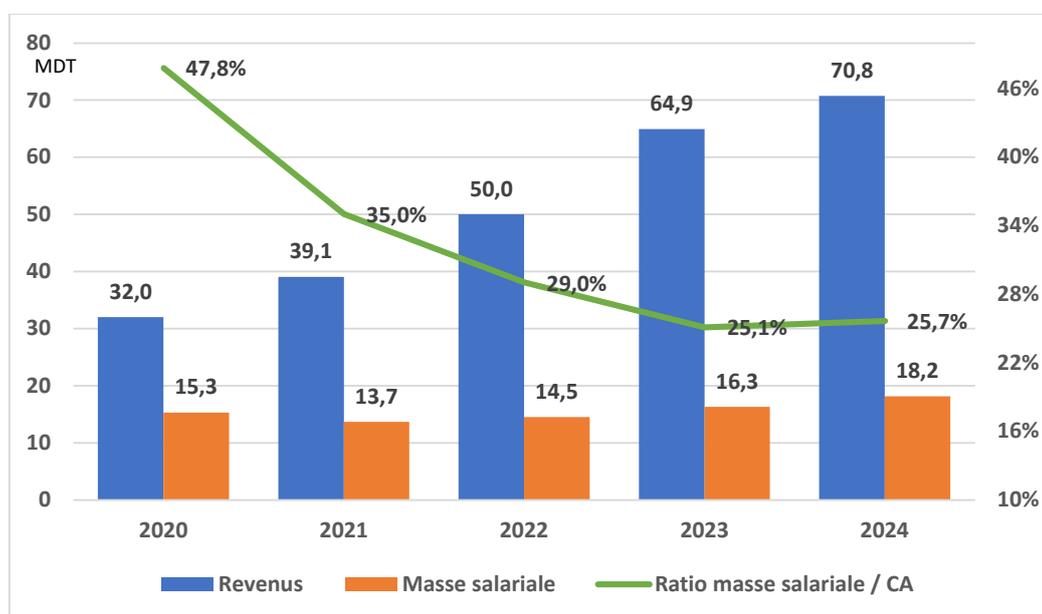
## 1.7. LES RESSOURCES HUMAINES

### A- EFFECTIFS :

L'effectif au 31/12/2024 est de 480 agents (dont 66 CIVP et 82 contractuels) en hausse 12,7% avec un taux d'encadrement qui s'élève à 65 %.

Le ratio de masse salariale vs chiffre d'affaires passe de 25,1% en 2023 à 25,7% en 2024.

Désignation	2020	2021	2022	2023	2024	2024 vs 2023
Chiffre d'affaires	32 012	39 070	50 034	64 926	70 766	9,0%
Masse salariale	15 310	13 689	14 531	16 312	18 165	11,4%
Effectif début	429	378	376	426	426	0,0%
Effectif fin	425	376	426	426	480	12,7%
Effectif moyen	427	377	401	426	453	6,3%
CA moyen par agent	75	104	124	152	156	2,5%
<b>Ratio masse salariale / CA</b>	<b>47,8%</b>	<b>35,0%</b>	<b>29,0%</b>	<b>25,1%</b>	<b>25,7%</b>	<b>2,2%</b>



**Evolution de la masse salariale versus revenus**

### FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Sotetel a maintenu ses efforts pour le renforcement des compétences de ses agents en vue soutenir sa stratégie de différenciation et de création de valeur. Les actions de formation se sont articulées autour des domaines suivants :

- ✓ Les réseaux en fibre optique
- ✓ Management des projets
- ✓ Les solutions managées

**Répartition des actions de formation par type d'action de formation :**

99 agents ont bénéficié des actions de formation en 2024 soit 20,6% des effectifs, pour des dépenses de 41 166 Dinars, réparties comme suit :

Type d'action	Dépenses (en DT)	Ristourne TFP (en DT)
<b>Inter-entreprises</b>	7 775	<b>144 996</b>
<b>Intra-entreprises</b>	33 391	
<b>Total</b>	<b>41 166</b>	

Par ailleurs, l'achèvement de l'aménagement d'un Centre de formation moderne « Sotel Academy » est prévu pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2025, ce Centre interviendra sur 3 volets :

- ✓ L'organisation de sessions de formations techniques (sur catalogue) ;
- ✓ La réalisation des actions de formation client dans le cadre des projets retenus ;
- ✓ La formation et le développement des compétences techniques du personnel de l'entreprise.



**Maquette de Sotel Academy, en phase finale d'aménagement**

## 1.8. PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 marquera une étape décisive dans le parcours de transformation de Sotel, avec le lancement du programme « Change-Up », un projet structurant destiné à accompagner la conduite du changement dans le cadre du plan stratégique 2025–2027. Ce programme vise à impulser une nouvelle dynamique organisationnelle, à renforcer les performances collectives et individuelles, et à poser les fondations d'une entreprise plus résiliente, plus innovante et résolument tournée vers l'avenir.

La mise en œuvre des 18 initiatives inscrites dans ce plan triennal a été engagée avec le lancement du chantier RH à partir du second semestre 2024. Dans ce cadre, Sotel

bénéficiera, dès le premier trimestre 2025, de l'accompagnement d'un cabinet de conseil de renom, mandaté pour évaluer l'avancement du plan et proposer, le cas échéant, les ajustements nécessaires à la stratégie.

A travers ce plan global de transformation, Sotetel affiche une ambition forte : accroître durablement son chiffre d'affaires, améliorer significativement sa marge nette et confirmer son positionnement en tant qu'acteur technologique de référence, en Tunisie comme à l'international.

## **2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES**

## 2.1. PARTICIPATIONS

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-2024	V.N 31-12-2023
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A T I	89 900	9	-	89 900	89 900
S R S (*)	150 000	50	150 000	-	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA (SOTETEL Algérie)	383 064	49	383 064	-	-
Connect Optique et Maintenance (France) : 4500 Euro	14 956	90		14 956	0
<b>Total</b>	<b>892 420</b>		<b>533 064</b>	<b>359 357</b>	<b>344 401</b>

(\*) La société « S.R.S » est en cours de liquidation.

## 2.2. ACTIONNARIAT

Le capital de SOTETEL s'élève à 23 184 000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35 %
Divers porteurs (-5%)	3 013 920	65 %
<b>Total</b>	<b>4 636 800</b>	<b>100%</b>

## 2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

### • COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur	Représenté par	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Principales activités ou objet social	Mandats d'administrateur dans d'autres sociétés
Mr Lassâad Ben Dhiab	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2024	Président du Conseil d'Administration de la SOTETEL	Président Directeur Général de Tunisie Télécom	Administrateur au Conseil d'Administration de : Tunisie Télécom, Topnet, Tech'Invest, Smart Capital, TTML (Malte), Go Malta (Malte), Cablenet (Chypre), MATTEL (Mauritanie)
Mr Okba Moussa	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2024	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central des Participations de Tunisie Télécom	Administrateur au Conseil d'Administration de Topnet
Mr Sami Guidara	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2026	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central Sécurisation Juridique à Tunisie Télécom	Néant
Mr Tarek Hdiji	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2024	Administrateur de la SOTETEL	Directeur Central des Services à Tunisie Télécom	Néant
Tunisie Télécom	Mr Lassâad Ben Dhiab	Après approbation des EF de l'ex 2025	Administrateur de la SOTETEL	Opérateur de Télécommunications	Administrateur au Conseils d'administration de : BFPME/ TOPNET/ ATI/Ittisalia Services/Tech'Invest/Smart Capital/Tunisie Trade Net/Tunis Information Technology Fund /Mattel (Mauritanie)
Mr Mohamed Mellassi	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2025	Administrateur de la SOTETEL (Administrateur Indépendant)	Retraité	Néant
Mr. Sofiane Gaied	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2026	Administrateur de la SOTETEL (Administrateur Indépendant)	Directeur Général à Panoro Energy Tunisia	Administrateur au Conseil d'Administration de : Société Thyna Petroleum Services (Société de services pétrolier filiale de l'ETAP et Panoro Energy)/Société CELLCOM
Mr Sami Ahmed Chedly	Lui-même	Après approbation des EF de l'ex 2026	Administrateur de la SOTETEL (Représentant des petits porteurs)	Retraité	Néant

- Le Directeur Général : Mr. Karim Laabidi ;
- Le Commissaire aux comptes : Groupement Cabinet 4A (Auditing, Advisory, Assistance & Accounting) et Bakertilly Consulting & Financial Firm.

## **REGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
  - La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
  - Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles.
  - L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
  - L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.
  - Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
  - Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
  - Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.
- (Extraits des articles 19 et 20 du statut de SOTETEL)

### **2.4. AFFECTATION DES RESULTATS**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs. Sur ce bénéfice, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, après quoi le prélèvement affecté à sa formation cesse d'être obligatoire sauf à dixième du dit capital.
- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles.
- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti sans que si les bénéfices d'une année ne permettant pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes.
- La somme allouée au fonds social.
- Les sommes que le Conseil juge utile pour servir le fond d'intéressement du personnel de la SOTETEL.

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration, a le droit de décider le prélèvement, soit sur le bénéfice distribuable, soit sur les soldes des

bénéfices des sommes qu'elle juge convenables à porter à un ou plusieurs comptes nouveaux pour l'exercice suivant, soit pour des amortissements exceptionnels, soit en vue de la constitution ou de renforcement de réserves facultatives.

Le solde est réparti entre les actionnaires, suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au titre de dividendes, soit pour être reporté à nouveau, soit en amortissement des actions ce qui ne peut se faire que par rachat d'actions et réduction corrélative du capital social. Les sommes amorties au moyen des bénéfices distribuables sont réparties entre les actions non amorties, conformément à la propriété des actions au jour du remboursement.

Le paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de distribution, sauf si les actionnaires à l'unanimité ont décidé le contraire.

(Extraits des statuts de SOTETEL – Article 43)

## 2.5. SOTETEL EN BOURSE

Le cours de l'action Sotetel a enregistré une performance de +108,1% en 2023, au 2ème rang des performances des sociétés cotées vs une performance du TUNINDEX de 13,75%.



- La capitalisation boursière, au 31 Décembre 2024 est de 32 411 KDT, en évolution de 94,17% par rapport à 2023.

DESIGNATION	2024	2023	2024 vs 2023
Cours ouverture (DT)	3,600	2,950	<b>+22,03%</b>
Cours clôture (DT)	6,990	3,600	<b>+94,17%</b>
Cours + haut (DT)	6,990	4,410	<b>+58,50%</b>
Cours +bas (DT)	3,350	2,830	<b>+18,37%</b>
Titres traités	2 739 687	1 540 040	<b>+77,90%</b>
Capitaux traités (KDT)	15 038	5 863	<b>+156,49%</b>
Capitalisation au 31/12 (KDT)	32 411	16 692	<b>+94,17%</b>

# **3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024**

**BILAN**

Arrêté au 31/12/2024

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>9 578 907</b>	<b>9 482 509</b>
Immobilisations incorporelles		1 418 247	1 391 155
Moins : amortissements		-1 337 476	-1 307 031
		<b>80 770</b>	<b>84 124</b>
Immobilisations corporelles		30 710 274	29 907 619
Moins : amortissements		-21 579 039	-20 861 179
	A-1	<b>9 131 235</b>	<b>9 046 439</b>
Immobilisations financières		899 965	885 009
Moins : provisions		-533 064	-533 064
	A-2	<b>366 902</b>	<b>351 946</b>
Autres actifs non courants		876 921	861 558
Moins : provisions		-855 103	-819 366
	A-3	<b>21 817</b>	<b>42 192</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>9 600 724</b>	<b>9 524 701</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		7 519 648	7 568 808
Moins : provisions		-1 180 131	-1 223 720
	A-4	<b>6 339 517</b>	<b>6 345 087</b>
Clients & comptes rattachés		62 376 250	68 286 726
Moins : provisions		-10 954 136	-10 120 643
	A-5	<b>51 422 114</b>	<b>58 166 083</b>
Autres actifs courants		11 438 412	11 590 938
Moins : provisions		-846 718	-941 145
	A-6	<b>10 591 694</b>	<b>10 649 793</b>
Placements et autres actifs financiers		9 863 610	7 773 704
Moins : provisions		0	0
	A-7	<b>9 863 610</b>	<b>7 773 704</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	1 778 518	2 092 124
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>79 995 453</b>	<b>85 026 790</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>89 596 177</b>	<b>94 551 491</b>

**BILAN**  
Arrêté au 31/12/2024  
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 346 316	2 095 226
Autres capitaux propres		926 518	932 584
Résultats reportés		2 498 506	1 143 212
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>28 955 340</b>	<b>27 355 022</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	P-2	<b>4 103 909</b>	<b>3 878 594</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>33 059 249</b>	<b>31 233 616</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	P-3-1	519 713	771 542
Provisions	P-3-2	951 240	885 212
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 470 953</b>	<b>1 656 754</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	28 519 498	27 279 074
Autres passifs courants	P-5	21 931 399	26 500 881
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	4 615 078	7 881 167
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>55 065 975</b>	<b>61 661 122</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>56 536 928</b>	<b>63 317 875</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>89 596 177</b>	<b>94 551 491</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
 Arrêté au 31/12/2024  
 (Exprimé en dinar tunisien)

		31/12/2024	31/12/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>R-1</b>		
Ventes, travaux & services	R-1-1	70 765 543	64 925 872
Autres produits d'exploitation	R-1-2	1 100 619	1 559 963
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>71 866 163</b>	<b>66 485 835</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>R-2</b>		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	40 296 941	37 599 612
Charges de personnel	R-2-2	18 165 262	16 312 093
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	2 616 935	3 084 419
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 659 673	4 510 089
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>65 738 811</b>	<b>61 506 213</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>R-3</b>	<b>6 127 351</b>	<b>4 979 622</b>
Charges financières nettes	R-3-1	-2 266 884	-2 174 329
Produits des placements	R-3-2	981 385	833 706
Autres gains ordinaires	R-3-3	454 547	601 898
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-43 935	-146
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>5 252 464</b>	<b>4 240 750</b>
Impôt sur les bénéfices	R-4	-1 148 555	-362 156
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>4 103 909</b>	<b>3 878 594</b>
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>4 103 909</b>	<b>3 878 594</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

Arrêté au 31/12/2024

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2024	31/12/2023
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>84 701 307</b>	<b>51 830 240</b>
Clients	83 673 961	50 900 835
Produits divers ordinaires	1 027 346	929 405
<b>Décaissements</b>	<b>75 670 981</b>	<b>51 788 810</b>
Fournisseurs	55 123 501	32 302 066
Personnel	14 639 462	12 715 855
Etat et collectivités publiques	4 560 920	4 896 226
Autres décaissements	1 347 098	1 874 663
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>9 030 326</b>	<b>41 430</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>451 226</b>	<b>578 989</b>
Cessions d'immobilisations	451 226	578 989
<b>Décaissements</b>	<b>1 630 696</b>	<b>1 770 140</b>
Acquisition immobilisations incorporelles	27 092	59 126
Acquisition immobilisations corporelles	1 603 605	1 711 014
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-1 179 471</b>	<b>-1 191 151</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>50 735</b>	<b>61 214</b>
Emprunts bancaires	0	0
Avances à régulariser	50 735	61 214
<b>Décaissements</b>	<b>4 983 674</b>	<b>3 032 559</b>
Emprunts et Leasing	286 396	752 239
Dividendes et Jetons de présence	2 391 337	58 600
Avances à régulariser	39 057	47 390
Charges Financières	2 266 884	2 174 329
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>-4 932 940</b>	<b>-2 971 344</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 917 916</b>	<b>-4 121 065</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>-5 502 619</b>	<b>-1 381 554</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>-2 584 703</b>	<b>-5 502 619</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Au 31 Décembre 2024

### **1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE**

#### **1.1 Présentation de la société**

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.

La formation professionnelle et la distribution commerciale.

Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

#### **1.2 Régime fiscal de la société**

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 20%.

### **2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES**

#### **2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes**

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

#### **2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

### 2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

### 2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés des parts de FCP. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

### 2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

### 2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

**NOTES RELATIVES AU BILAN****A-1 Immobilisations Corporelles**

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2024 la somme de **9 131 235 DT** contre **9 046 439 DT** au 31/12/2023.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-24	V.N 31-12-23
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010
- Constructions	9 447 349	4 692 708	4 754 640	4 643 990
- AAI	382 870	374 344	8 526	7 358
- Mat & Outillages	10 276 259	9 776 835	499 424	714 536
- Mat de Transport	6 529 406	4 302 666	2 226 740	2 009 871
- Matériels informatiques et M.M.B	2 654 381	2 432 486	221 895	250 674
<b>Total</b>	<b>30 710 274</b>	<b>21 579 039</b>	<b>9 131 235</b>	<b>9 046 439</b>

**A-2 Immobilisations Financières**

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **366 902 DT** au 31/12/2024 contre **351 946 DT** au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-24	V.N 31-12-23
- Actions libérées	892 420	533 064	359 357	344 401
- Dépôts et cautionnements	7 545	0	7 545	7 545
<b>Total</b>	<b>899 965</b>	<b>533 064</b>	<b>366 902</b>	<b>351 946</b>

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-24	V.N 31-12-23
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000
A T I	89 900	9		89 900	89 900
S R S <sup>(i)</sup>	150 000	50	150 000	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79
SPA (Sotetel Algérie)	383 064	49	383 064	0	0
Connect Optique et Maintenance (France) : 4500 Euro	14 956	90		14 956	0
<b>Total</b>	<b>892 420</b>		<b>533 064</b>	<b>359 357</b>	<b>344 401</b>

<sup>(i)</sup> La SRS est en cours de liquidation

**A-3 Autres Actifs Non Courants**

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2024 la somme de **21 817 DT** contre **42 192 DT** au 31/12/2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	876 921	861 558
Moins résorptions	-855 103	-819 366
<b>Totaux</b>	<b>21 817</b>	<b>42 192</b>

**A-4 Stocks**

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2024 un montant net de **6 339 517 DT** contre **6 345 087 DT** au 31/12/2023.

DESIGNATIONS	31/12/2024		V.nette 31-12-24	V.nette 31-12-23
	V. Brute	Dépréciation		
Matières premières	7 292 026	-1 088 429	6 203 597	6 202 687
Matières consommables	135 449	-77 358	58 091	74 258
Fournitures	34 944	0	34 944	31 341
Pièces de rechanges	57 228	-14 344	42 884	36 801
<b>Totaux</b>	<b>7 519 648</b>	<b>-1 180 131</b>	<b>6 339 517</b>	<b>6 345 087</b>

**A-5 Clients & Comptes Rattachés**

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2024 à **51 422 114 DT** contre **58 166 083 DT** au 31/12/2023. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Créances facturées	19 282 084	31 093 756
- Créances retenues de garantie	5 080 207	4 421 588
- Créances à facturer	38 013 958	32 771 382
<b>Totaux des créances avant provisions</b>	<b>62 376 249</b>	<b>68 286 726</b>
Provisions pour créances douteuses	-10 954 136	-10 120 643
<b>Totaux des créances après provisions</b>	<b>51 422 114</b>	<b>58 166 083</b>

**A-6 Autres Actifs Courants**

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2024 un solde de **10 591 694 DT** contre **10 649 793 DT** au 31/12/2023. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	66 670	37 057
- Personnel, avances et acomptes	356 562	330 921
- Organismes représentant le personnel	55 665	74 234
- TVA déductible / Succursale	13 683	10 383
- Débiteurs divers	1 708 092	1 512 297
- Crédit d'impôts	9 128 116	9 527 386
- Charges constatées d'avance	109 623	29 660
- Compte d'attente actif	0	69 000
- Moins provisions	-846 718	-941 145
<b>Totaux</b>	<b>10 591 694</b>	<b>10 649 793</b>

### A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2024 un solde de **9 863 610 DT** contre **7 773 704 DT** au 31/12/2023. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Régie d'avances et d'accréditifs	31 186	42 863
- Placements (Actions Sicav)	0	10 841
- Placements (FCP AMANETT et SALAMETT CAP)	32 425	0
- Placements	9 800 000	7 720 000
<b>Totaux</b>	<b>9 863 610</b>	<b>7 773 704</b>

### A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2024 un solde débiteur de **1 778 518 DT** contre **2 092 124 DT** au 31/12/2023.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Banques	1 753 900	1 919 573
- C C P	22 640	170 146
- Caisses	1 978	2 405
<b>Totaux</b>	<b>1 778 518</b>	<b>2 092 124</b>

## P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **28 955 340 DT** au 31/12/2024 contre **27 355 022 DT** au 31/12/2023.

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	2 346 316	2 095 226
- Autres capitaux propres	926 518	932 584
- Résultats reportés	2 498 506	1 143 212
<b>Totaux</b>	<b>28 955 340</b>	<b>27 355 022</b>

## P-1-1 Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<b>Actionnaires</b>	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	65%

## P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2024 net d'impôts est bénéficiaire de **4 103 909 DT** contre un bénéfice de **3 878 594 DT** au 31/12/2023.

## P-3-1 Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2024 la somme de **519 713 DT** contre **771 542 DT** au 31/12/2023.

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Emprunt leasing	482 507	734 336
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206
<b>Totaux</b>	<b>519 713</b>	<b>771 542</b>

## P-3-2 Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2024 la somme de **951 240 DT** contre **885 212 DT** au 31/12/2023. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Provisions pour risque fiscal	426 827	353 208
- Provisions affaires contentieuses	52 199	59 790
- Provisions pénalité de retard marché SNCFT	263 615	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600
<b>Totaux</b>	<b>951 240</b>	<b>885 212</b>

#### P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2024 un solde de **28 519 498 DT** contre **27 279 074 DT** au 31/12/2023. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	12 793 682	9 210 561
- Fournisseurs "effets à payer"	14 068 157	15 773 791
- Fournisseurs "factures à établir"	1 657 659	2 294 722
<b>Totaux</b>	<b>28 519 498</b>	<b>27 279 074</b>

#### P-5 Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de **21 931 399 DT** au 31/12/2024 contre **26 500 881 DT** au 31/12/2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
<b>Clients créditeurs :</b>	<b>684 732</b>	<b>705 664</b>
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	416 423	437 355
<b>- Personnel et comptes rattachés</b>	<b>2 747 872</b>	<b>2 396 610</b>
<b>- Etat et collectivités publiques</b>	<b>625 417</b>	<b>677 686</b>
Autres impôts et taxes à payer	237 623	202 466
Etat, déclarations à payer	387 794	475 220
<b>- Etat, taxes / chiffre d'affaires</b>	<b>8 741 310</b>	<b>8 250 686</b>
<b>- Créditeurs divers</b>	<b>8 449 813</b>	<b>13 788 003</b>
<b>- Dividendes et jetons de présence</b>	<b>682 254</b>	<b>682 231</b>
<b>Totaux</b>	<b>21 931 399</b>	<b>26 500 881</b>

#### P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de **4 615 078 DT** au 31/12/2024 contre **7 881 167 DT** au 31/12/2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
<b>-Concours bancaires</b>	<b>4 363 221</b>	<b>7 594 743</b>
<b>-Echéances à – d'un an</b>	<b>251 857</b>	<b>286 424</b>
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	790	790
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	251 066	285 634
<b>Totaux</b>	<b>4 615 078</b>	<b>7 881 167</b>

### P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2024 est de **19 581 741 DT**. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Cautions provisoires	75 950	1 025 390
- Cautions définitives	16 701 123	16 102 835
- Cautions d'avances	1 203 577	764 793
- Cautions de garantie	1 554 131	1 742 391
- Cautions Douanières	46 960	46 960
<b>Total</b>	<b>19 581 741</b>	<b>19 682 369</b>

**NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT****R-1 Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2024 un solde de **71 866 163 DT** contre **66 485 835 DT** au 31/12/2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Ventes, travaux & services locaux	68 775 632	62 735 314
- Ventes, travaux & services à l'export	1 989 912	2 190 558
- Autres produits d'exploitation	1 100 619	1 559 963
<b>Totaux</b>	<b>71 866 163</b>	<b>66 485 835</b>

**R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité**

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2024	31/12/2023	Variation
- Réseau d'accès	37 896 832	28 690 093	9 206 739
- CORE & WIRELESS	8 234 435	8 807 123	-572 688
- SERVICE CONVERGENTS	22 388 700	24 829 418	-2 440 718
- FORMATION	255 664	408 679	-153 015
- EXPORT	1 989 912	2 190 558	-200 646
<b>Totaux</b>	<b>70 765 543</b>	<b>64 925 872</b>	<b>5 839 672</b>

**R-1-2 Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2024 un solde de **1 100 619 DT** contre **1 559 963 DT** au 31/12/2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	494 087	494 156
Autres revenus non affectés aux activités professionnelles	25 782	0
Jetons de présence & rémunérations d'administrateurs, gérants	9 375	7 500
Reprises sur provision	303 175	706 381
Transfert de charge	268 201	351 926
<b>Totaux</b>	<b>1 100 619</b>	<b>1 559 963</b>

## R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **65 738 811 DT** au 31/12/2024 contre **61 506 213 DT** au 31/12/2023 et elles se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Achats consommés	40 296 941	37 599 612
- Charges de personnel	18 165 262	16 312 093
- Dotations aux amortissements et aux provisions	2 616 935	3 084 419
- Autres charges d'exploitation	4 659 673	4 510 089
<b>Totaux</b>	<b>65 738 811</b>	<b>61 506 213</b>

### R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de **40 296 941 DT** au 31/12/2024 contre **37 599 612 DT** au 31/12/2023. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Achats consommés	24 603 723	25 501 877
- Achats de carburants et lubrifiants	973 341	931 147
- Charges de sous-traitance	14 719 878	11 166 588
<b>Totaux</b>	<b>40 296 941</b>	<b>37 599 612</b>

### R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2024 un montant de **18 165 262 DT** contre **16 312 093 DT** au 31/12/2023. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Salaires, compléments, indemnités & primes	15 297 244	13 592 351
- Charges sociales	2 868 017	2 719 742
<b>Total</b>	<b>18 165 262</b>	<b>16 312 093</b>

### R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **2 616 935 DT** contre **3 084 419 DT** au 31/12/2023. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 516 520	1 660 439
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	35 737	47 933
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	833 492	590 000
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	73 619	142 276
- Dotations aux provisions affaires contentieux	52 199	59 790
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courant	0	337 203
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	105 369	246 779
<b>Total</b>	<b>2 616 935</b>	<b>3 084 419</b>

### R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de **4 659 673 DT** au 31/12/2024 contre un montant de **4 510 089 DT** au 31/12/2023 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Loyers	247 525	190 323
- Primes d'assurances	402 833	315 993
- Communications et publicités	342 744	366 424
- Déplacement du personnel	156 116	128 799
- Formations du personnel	46 166	148 093
- Honoraires	507 456	502 816
- Location main d'œuvre	209 447	203 092
- Etudes et expertises	98 495	226 425
- Missions, réceptions, restauration	199 414	185 473
- Autres	344 051	195 932
- Assistance technique	65 801	299 199
- Entretiens et réparations	347 908	311 214
- Dons et subventions au personnel	363 755	325 294
- Impôt, taxes et versements assimilés	1142 575	969 202
- Charges diverses	185 387	141 809
<b>Totaux</b>	<b>4 659 673</b>	<b>4 510 089</b>

### R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **6 127 351 DT** au 31/12/2024 contre un bénéfice de **4 979 622 DT** au 31/12/2023.

#### R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2024 est de **2 266 884 DT** contre **2 174 329 DT** au 31/12/2023.

**R-3-2 Produits des placements**

Le solde de ce poste s'élève à **981 385 DT** au 31/12/2024 contre **833 706 DT** au 31/12/2023.

**R-3-3 Autres Gains Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **454 547 DT** au 31/12/2024 contre **601 898 DT** au 31/12/2023.

**R-3-4 Autres Pertes Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **43 935 DT** au 31/12/2024 contre **146 DT** au 31/12/2023.

**R-4 Impôt sur le Résultat**

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
- Résultat comptable avant impôt	5 252 464	4 240 750
- Impôt sur les sociétés	-1 148 555	-362 156
<b>Résultat Net</b>	<b>4 103 909</b>	<b>3 878 594</b>

**NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2024 est positive de **2 917 916 DT** contre une variation négative de **4 121 065 DT** au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	9 030 326	41 430
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 179 471	-1 191 151
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-4 932 940	-2 971 344
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>2 917 916</b>	<b>-4 121 065</b>

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Arrêté au 31 DECEMBRE 2024

(Exprimé en Dinars Tunisien)

<b>PRODUITS</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>CHARGES</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>SOLDES</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Ventes travaux & services	70 765 543	64 925 872	Coût de production	40 296 941	37 599 612	Marge sur Coût Matières	30 468 602	27 326 260
Marge sur Coût Matières	30 468 602	27 326 260	Autres charges externes	3 517 098	3 540 887	Valeur ajoutée brute	26 951 505	23 785 372
Valeur ajoutée brute	26 951 505	23 785 372	Impôts et taxes	1 142 575	969 202			
			Charges de personnel	18 165 262	16 312 093	Excédent brut d'exploitation	7 643 667	6 504 078
Excédent brut d'exploitation	7 643 667	6 504 078	Autres charges ordinaires	43 935	146			
Autres produits	1 100 619	1 559 963	Charges financières	2 266 884	2 174 329			
Produits financiers	981 385	833 706	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 616 935	3 084 419			
Autres Gains ordinaires	454 547	601 898	Impôt sur les sociétés	1 148 555	362 156			
						<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>4 103 909</b>	<b>3 878 594</b>
Effet positif des modifications comptables								
<b>Totaux</b>	<b>10 180 218</b>	<b>9 499 644</b>	<b>Totaux</b>	<b>6 076 309</b>	<b>5 621 050</b>			

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

Arrêté au 31 Décembre 2024

(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B	MAT.INFORMAT	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
<b>V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2024</b>	<b>1 420 010</b>	<b>9 062 257</b>	<b>10 125 023</b>	<b>6 309 309</b>	<b>938 352</b>	<b>1 617 787</b>	<b>380 694</b>	<b>570 586</b>	<b>790 568</b>	<b>30 000</b>	<b>54 190</b>	<b>31 298 775</b>
<b>IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2024</b>		385 092	314 385	855 657	310	45 985	2 175	27 092				<b>1 630 696</b>
<b>CESSIONS EN 2024</b>			-163 148	-635 560		-2 241						<b>-800 949</b>
<b>Transfert</b>								30 000		-30 000		<b>0</b>
<b>V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2024</b>	<b>1 420 010</b>	<b>9 447 349</b>	<b>10 276 259</b>	<b>6 529 407</b>	<b>938 662</b>	<b>1 661 530</b>	<b>382 870</b>	<b>627 678</b>	<b>790 568</b>	<b>0</b>	<b>54 190</b>	<b>32 128 522</b>
<b>AMORTISSEMENTS AU 01/01/2024</b>		<b>4 418 267</b>	<b>9 410 487</b>	<b>4 299 436</b>	<b>870 453</b>	<b>1 489 198</b>	<b>373 336</b>	<b>516 463</b>	<b>790 568</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 168 210</b>
<b>DOTATIONS 2024</b>		274 441	529 497	607 515	11 722	61 891	1 008	30 445	0			<b>1 516 520</b>
<b>CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2024</b>			-163 148	-604 286		-780						<b>-768 215</b>
<b>AMORTISSEMENTS AU 31-12-2024</b>		<b>4 692 709</b>	<b>9 776 836</b>	<b>4 302 665</b>	<b>882 175</b>	<b>1 550 310</b>	<b>374 344</b>	<b>546 908</b>	<b>790 568</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 916 515</b>
<b>VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2024</b>	<b>1 420 010</b>	<b>4 754 640</b>	<b>499 423</b>	<b>2 226 742</b>	<b>56 487</b>	<b>111 220</b>	<b>8 526</b>	<b>80 770</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54 190</b>	<b>9 212 007</b>

# **4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT  
Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15  
Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773  
Email : [contact@cabinet4a.com](mailto:contact@cabinet4a.com)



**Consulting & Financial Firm**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis  
e- mail : [contact@bakertilly.tn](mailto:contact@bakertilly.tn)

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024**

### **Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)**

#### **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A) », arrêtés au 31 décembre 2024. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 89 596 177 dinars, un bénéfice de 4 103 909 dinars et une trésorerie négative à la fin de la période de 2 584 703 dinars.

#### ***Opinion***

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL S.A » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit

applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris

toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2025

**P/ Le Groupement**

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*

*Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT  
Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15  
Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773  
Email : [contact@cabinet4a.com](mailto:contact@cabinet4a.com)



**Consulting & Financial Firm**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis  
e- mail : [contact@bakertilly.tn](mailto:contact@bakertilly.tn)

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024**

### **Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### **I. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

#### **1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »**

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 39 582 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 226 821 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> d'un immeuble sis à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 13 903 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m<sup>2</sup> de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 10 017 DT en hors taxes.

### **2. Conventions avec la société « ATI »**

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2024 pour un montant de 517 519 DT, dont 84 257 DT constatée au niveau du compte "factures à établir".

### **3. Conventions avec la société « SRS »**

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2024 à concurrence de 7 002 DT.

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 27 106 DT constatée au niveau du compte "Client", depuis l'exercice 2003, et totalement provisionnée au 31/12/2024.

## **II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration réunit en date de la 15/12/2022 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
  - Une rémunération fixe mensuelle nette de 9 000 Dinars servie sur 12 mois.

- Une rémunération annuelle variable nette (30% du montant de la rémunération annuelle nette) à attribuer sur la base des performances réalisées par rapport aux objectifs tracés par le conseil d'administration.
- Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
  - o Une Voiture de fonction.
  - o L'équivalent de 450 litres de carburant par mois.
  - o Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
  - o Frais de téléphone mobile à raison de 75 DT par mois.
  - o Assurance groupe.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire.

Les jetons de présences de l'exercice 2023, distribués selon la décision de l'AGO du 28 Juin 2024, totalisent un montant brut de 77 000 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2023, décidée par l'AGO du 28 Juin 2024 totalisent un montant annuel brut de 19 500 Dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2025

**P/ Le Groupement**

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting  
Consulting & Financial Firm*

**Wadī TRABELSI**

# **5. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025**

## **5.1 ORDRE DU JOUR DE L'AGO DU 30 JUIN 2025**

L'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 juin 2025 à 10h00 à l'amphithéâtre de Tunisie Telecom, situé au Parc Technologique de la Cité El Ghazala-Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024 ;
- 2.** Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024 ;
- 3.** Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024 ;
- 4.** Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
- 5.** Quitus aux Administrateurs ;
- 6.** Jetons de présences ;
- 7.** Nomination d'administrateurs /Renouvellement de mandat ;
- 8.** Nomination de(s) Administrateur(s) représentant(s) des actionnaires minoritaires ;
- 9.** Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2025-2026-2027 ;
- 10.** Pouvoirs.

## **5.2 PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2024, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 33 059 249 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 103 909 DT et un total du bilan de 89 596 177 DT.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les conventions qui y figurent.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 4 103 909 DT, et ce, comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2024 : 4 103 909 DT
- Résultats reportés des exercices antérieurs : 2 452 316 DT
- Résultat à affecter : 6 556 225 DT
- Réserves légales 5% : 0 DT
- Résultats à répartir : 6 556 225 DT
- Fonds Social: 400 000 DT
- Dividendes :  $4\,636\,800 \times 0,500$  DT = 2 318 400 DT
- Résultats reportés : 3 837 825 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution des dividendes le 15-09-2025.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Arrêter le montant des jetons de présence du Conseil d'Administration pour un montant brut Total de 87 500 DT au prorata des présences au titre de 2024.
- Allouer une rémunération aux Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 19 500 DT au prorata des présences au titre de 2024.
- Allouer une rémunération aux comités consultatifs issues du Conseil d'Administration autres que le Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 33 750 DT au prorata des présences au titre de 2024.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1. Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Lassâad Ben Dhiab.
2. Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Okba Moussa.
3. Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Tarek Hdiji.
4. La nomination en qualité d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Hichem Ketata.

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2025 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination décidée par l'assemblée électorale des actionnaires minoritaires du ...../06/2025, de Mme/Mr.....en qualité d'administrateurs représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire pour un troisième mandat le Groupement des cabinets Auditing, Advisory, Assistance & Accounting « 4A » et CNF-Baker Tilly en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2025-2026-2027.

**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.









#### Adresse

Rue des entrepreneurs,  
Z.I Charguia II, Aéroport,  
B.P 640, 1080 Tunis Cedex

Sotetel Smart Enabler



#### Téléphone & Fax

Tel. : +(216) 71 941 100

Fax : +(216) 71 940 584



#### Site web

[www.sotetel.tn](http://www.sotetel.tn)